



Garde enfant suite séparation

Par **catastrophe007**, le **17/01/2008** à **15:14**

Bonjour, rnJ'envisage de me séparer de mon ami, nous ne sommes ni mariés ni pacsés mais nous avons une petite fille de deux ans. rnJ'ai été licencié suite à sa naissance, et depuis je suis assistante maternelle, nous vivons dans un tout petit village paumé.. rnSi je quitte mon ami, je vais me retrouver sans ressources pendant un certain temps, meme si je suis soutenue par mes parents. je n'aurais pas les moyens de faire garder ma fille jusqu'a ce qu'elle aille à l'école en septembre prochain et devrais donc attendre ce moment pour retrouver un emploi puis un logement. rnJ'aimerais savoir si je peux demander la garde, je pense qu'elle est trop petite pour une garde alternée, les finances vont elles jouer un grand role devant le JAF? Son père travaille mais il n'a pas non plus les moyens de payer une nounou à temps plein et il n'y a pas de crèche près de chez nous. rnEst ce que les procedures peuvent durer, que ce passe t'il si on n'arrive pas à se mettre d'accord, qui va trancher et qu'advient-il de la petite pendant ce temps?? rnJe suis tellement désemparée que je me demande si je devrais pas rester et me sacrifier... rnMerci d'avance, à bientôt.